

GRAND PROJET **FERROVIAIRE** **GPSO** Bordeaux-Toulouse
DU SUD-OUEST Bordeaux-Espagne

Commission consultative des landes

Mont de Marsan, le 25 janvier 2011

Ordre du jour

- Présentation des hypothèses de tracés proposées à la comparaison
- Présentation de la méthode de comparaison de ces hypothèses de tracés
- Information sur la seconde consultation du public
- Echanges et avis des élus
 - sur les hypothèses de tracés à soumettre à la comparaison
 - sur la méthode pour les comparer

Présentation des hypothèses de tracés proposées à la comparaison

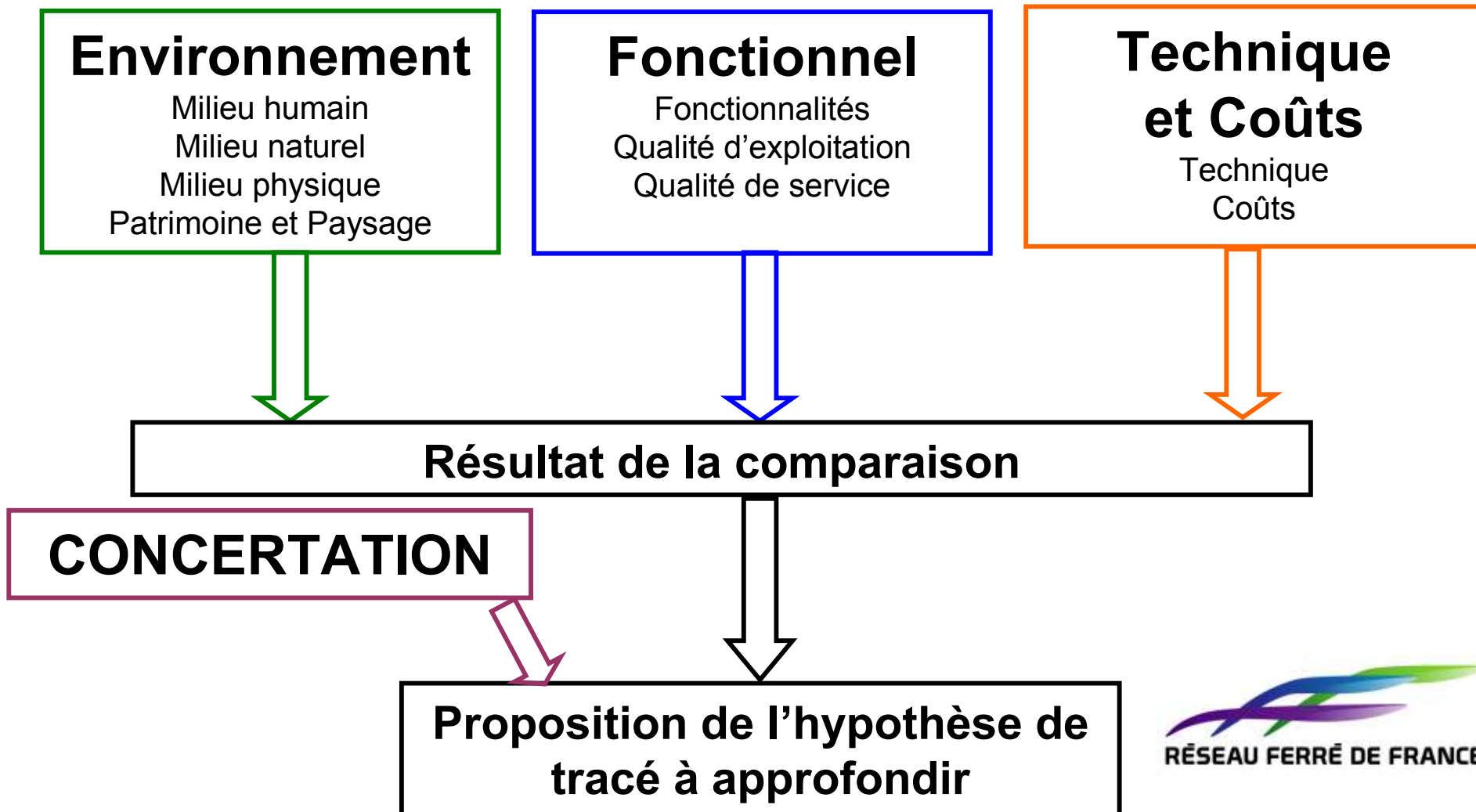
Présentation des hypothèses



*Principes de la méthode de
comparaison des hypothèses de
tracés*

Analyse multicritère des hypothèses de tracés

Aucune hiérarchisation entre les domaines activés pour la comparaison des hypothèses de tracé



Echanges et avis de la commission consultative

Bilan 2^e temps de consultation du public sur les hypothèses de tracés

Période du 20 Décembre 2010 au 8 Janvier 2011

Bilan quantitatif global

- **Nombre d'avis:**

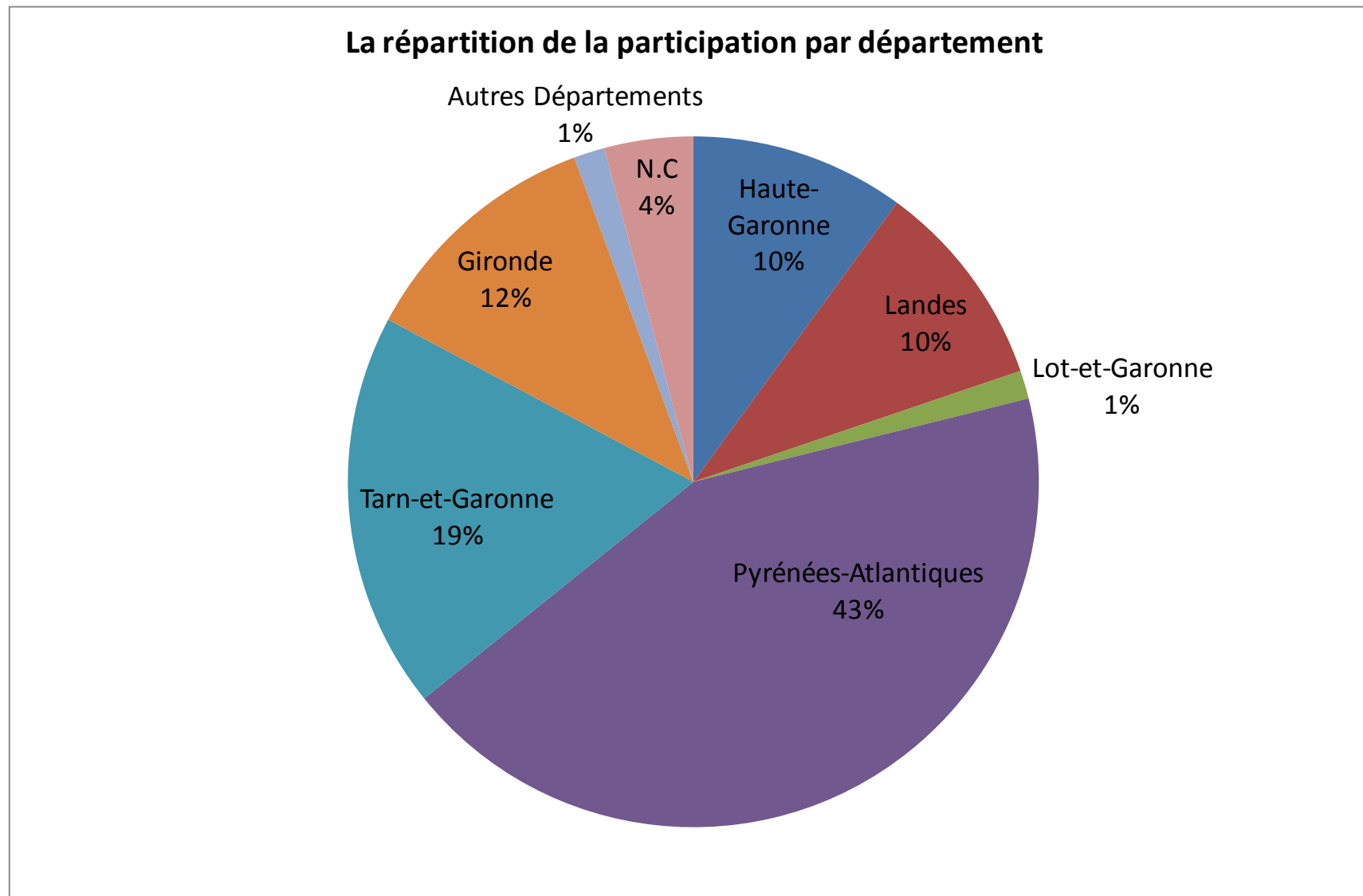
3581 dont 3289 exploitables

292 avis nuls (doublons, bulletins vides, demande de dons, tracs...)

- **Proportion des avis reçus par courrier/mail:**

54% par courrier et 46% par Internet

Aperçu général du 2^e temps de consultation



Rappel des questions posées

Question 1:

D'après vous, la liste des principaux enjeux environnementaux identifiés est-elle complète sur votre territoire?

Question 2:

D'après vous, la liste des objectifs recherchés pour la conception des hypothèses de tracés est-elle complète sur votre territoire?

Question 3:

D'après vous, y aurait-il une autre hypothèse de tracé à étudier sur votre territoire à l'intérieur du fuseau?

Avis libre.

Des suggestions et inquiétudes

Des suggestions d'enjeux environnementaux à prendre en compte :

- le respect des réseaux aquifères, les enjeux touristiques et thermaux, la fragilité des biotopes des zones humides...

Des inquiétudes sur :

- la préoccupation du tracé le moins impactant (en liaison avec l'A65),
- les demandes de protections antibruit,
- la préoccupation de la coupure des exploitations agricoles,
- l'inquiétude face à l'expropriation possible (dévalorisation à la vente notamment).

Remarque: beaucoup remettent en cause l'opportunité du projet en raison du contexte économique actuel et demandent la modernisation des lignes existantes.